



Union européenne

Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, 2985 Luxembourg, Luxembourg Fax: +352 29 29 42 670

E-mail: ojs@publications.europa.eu

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.europa.eu>

Avis de préinformation relatif à un contrat de service public

Formulaire standard de notification conformément à l'article 7, paragraphe 2, du règlement no 1370/2007, à publier dans le supplément au Journal officiel de l'Union européenne un an avant le lancement de la procédure de mise en concurrence ou l'attribution directe.

Section I: Autorité compétente

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Nom officiel: [Syndicat des transports d'Ile-de-France](#) Code d'identification national: (s'il est connu) [28750007800012](#)

Adresse postale: [41 rue chateaudun](#)

Ville: [paris](#)

Code postal: [75009](#)

Pays: [France \(FR\)](#)

Point(s) de contact: [Direction Générale Adjointe Finances et Ressources \(Mme Taous Goeury\)](#)

Téléphone: [+33 182538076](#)

À l'attention de: [Monsieur Laurent PROBST, Directeur Général du Syndicat des Transports d'Ile-de-France](#)

E-mail: taous.goeury@stif.info

Fax: [+33 145503338](#)

Adresse(s) internet: (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: (URL) <https://www.iledelfrance-mobilites.fr/>

Accès électronique à l'information: (URL)

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: (URL)

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Autre (compléter l'annexe A.I)

I.2) Type d'autorité compétente

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation internationale

Autre: (veuillez préciser)

I.3) Activité principale

Services de chemin de fer

Services de chemin de fer urbain/système léger sur rail, de métro, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Voie navigable ou maritime

Autre: *(veuillez préciser)*

I.4) Attribution de contrat pour le compte d'autres autorités compétentes

L'autorité compétente agit pour le compte d'autres autorités compétentes:

oui non

(si oui, des informations supplémentaires sur ces autorités compétentes peuvent être fournies à l'annexe A.II)

Section II: Objet du marché

II.1) Description:

II.1.1) Intitulé attribué au marché:

Contrats d'exploitation de service public de transport régulier routier en région Ile-de-France

II.1.2) Type de contrat, domaine(s) couvert(s) par le service public de transport:

Catégorie de services n°: T-04 (Voir l'annexe B pour les catégories de services)

Catégorie de services n°: T-05

Catégorie de services n°: T-06

Catégorie de services n°: T-99

Domaines couverts par les services publics de transport:

autobus / autocar / TAD / tramway

Code NUTS: FR102

Code NUTS: FR103

Code NUTS: FR104

Code NUTS: FR108

Code NUTS: FR105

Code NUTS: FR106

Code NUTS: FR107

II.1.3) Description succincte du contrat de concession:

Le présent avis concerne la mise en concurrence de réseaux de transport régulier routier de voyageurs en région Ile-de-France, exploités à ce jour par des opérateurs privés, et qui n'ont jamais fait l'objet d'une mise en concurrence.

La mise en concurrence de ces services s'organisera en plusieurs contrats d'exploitation. Il est précisé que, selon les réseaux :

- les contrats pourront concerner l'exploitation d'autobus, d'autocars, de tramways, de transport à la demande, ou de nouvelles solutions de mobilités.
- des missions de maintenance pourront être confiées,
- les sites de maintenance et de remisage seront mis à disposition par le syndicat des transport d'Ile-de-France ou proposés par le futur opérateur (aménagement de sites existants ou construction de nouveaux dépôts).
- tout ou partie des véhicules actuels sont susceptibles d'être repris aux opérateurs actuels pour être mis à disposition du futur opérateur.

II.1.4) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	60112000	

II.1.5) Information sur la sous-traitance

La sous-traitance est envisagée: oui non

(si oui)

Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée:

pourcentage minimal: (%), pourcentage maximal: (%) de la valeur du marché

ou

Inconnue

Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter:

La subdélégation et la sous-traitance pourront être autorisées.

II.2) Quantité et/ou valeur des services

Description:

Les services mis en concurrence totalisent environ 170 millions de kilomètres/an à ce jour, répartis sur près de 1100 lignes, et mobilisant 5000 véhicules environ (autobus ou autocars). Ils représentent un chiffre d'affaire annuel d'environ 900M€.

km de services publics de transport de voyageurs:

Valeur estimée des travaux hors TVA: *(en chiffres uniquement)* Monnaie:

ou

fourchette: entre et Monnaie:

II.3) Commencement prévu et durée du contrat ou date limite d'achèvement

Début: 01/01/2021 *(jj/mm/aaaa)*

Durée en mois: 60 ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat:

III.1.1) Paramètres de coût pour compensations:

III.1.2) Informations sur les droits exclusifs:

Des droits exclusifs sont octroyés oui non
(si oui) Précision du droit exclusif octroyé:

III.1.3) Affectation des recettes provenant de la vente des titres de transport:

Pourcentage affecté à l'opérateur: (%)
(le reste est réputé revenir à l'autorité compétente)

III.1.4) Normes sociales: (transfert de personnel en vertu de la directive 2001/23/CE)

Liste des normes requises (y compris le personnel concerné, détail de ses droits et obligations contractuels ainsi que conditions dans lesquelles les employés sont réputés liés aux services):

III.1.5) Obligations de service public:

Spécifications:

III.1.6) Autres conditions particulières:

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières oui non
(si oui) description de ces conditions:

III.2) Conditions de participation:

III.2.1) Capacité économique et financière:

Informations et formalités nécessaires à l'évaluation du Niveau(s) spécifique(s) minimal(aux) exigés:
respect des exigences:

III.2.2) Exigences techniques:

Informations et formalités nécessaires à l'évaluation du Niveau(s) spécifique(s) minimal(aux) exigés:
respect des exigences:

III.3) Objectifs de qualité pour les contrats de services:

Description:

Informations et titres de transport:

Ponctualité et fiabilité:

Annulations de services:

Primes e penalités:

Propreté du matériel roulant et des équipements des gares:

Enquête de satisfaction de la clientèle:

Traitement des plaintes:

Assistance aux personnes à mobilité réduite:

Autre:

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure:

Ouverte

- Attributions directes
- à un opérateur interne (art. 5, § 2, du règlement no 1370/2007)
 - d'un contrat à petite échelle (art. 5, § 4, du règlement no 1370/2007)
 - dans le cadre d'une mesure d'urgence (art. 5, § 5, du règlement no 1370/2007)
 - pour le transport par chemin de fer (art. 5, § 6, du règlement no 1370/2007)
 - d'un contrat à petite échelle à une petite ou moyenne entreprise (art. 5, § 4, du règlement n° 1370/2007, paragraphe 2)

Sur une base volontaire, indiquer le nom et l'adresse de l'opérateur sélectionné à la section V

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution (cocher la ou les case(s) concernée(s))

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)

des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée oui non

(si oui, le cas échéant) renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.3) Renseignements d'ordre administratif:

IV.3.1) Numéro de référence du dossier:

IV.3.2) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires:

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

Date: (jj/mm/aaaa)

Adresse de la plate-forme e-tendering: (URL)

(si elle est connue; veuillez indiquer l'URL pour accéder directement aux documents associés à cet appel d'offres)

Documents payants: oui non

(si oui, en chiffres uniquement) Prix: Monnaie:

Modalités de paiement:

IV.3.3) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:

Date: (jj/mm/aaaa)

IV.3.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Toutes les langues officielles de l'UE

Langue(s) officielle(s) de l'UE:

Autre:

IV.3.5) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:

jusqu'au: : (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois: ou en jours: (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.6) Modalités d'ouverture des offres:

Date: (jj/mm/aaaa)

Lieu:

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui non

(si oui) Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture

Section V: Attribution du marché *(En cas de procédure d'attribution directe)*

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

E-mail:

Fax:

Adresse internet: *(URL)*

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Informations complémentaires:

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France envisage un découpage conduisant à l'attribution, après mise en concurrence de 30 à 50 contrats d'exploitation correspondant à des réseaux de transport public allant de 30 000 kilomètres commerciaux à 110 000 kilomètres commerciaux environ.

Si l'assemblée délibérante du Syndicat des transports d'Ile-de-France le décide, les attributions se feront dans les conditions suivantes :

- après mises en concurrence organisées conformément aux dispositions des articles L1411-1 du Code Général des collectivités territoriales et de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et au décret n°2016-86, ou conformément à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et au décret n°2016-360.

- après mises en concurrence organisées au travers de plusieurs procédures de passation lancées en vagues successives en 2018 et 2019.

Il est, en outre, précisé que la durée indiquée à l'art II.3 est purement indicative et pourra varier, en fonction du contrat, entre 4 ans et 10 ans (sauf exception).

VI.2) Procédures de recours:

VI.2.1) Procédures de recours:

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

E-mail:

Fax:

Adresse internet: (*URL*)

Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

E-mail:

Fax:

Adresse internet: (*URL*)

VI.2.2) Procédures de recours:

Précisions concernant les délais d'introduction des recours:

VI.2.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours:

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

E-mail:

Fax:

Adresse internet: (*URL*)

VI.3) Notification d'attribution:

Date de publication estimée: (jj/mm/aaaa)

L'avis d'attribution de contrat sera publié dans le supplément au Journal officiel de l'Union européenne: oui
 non

(Si non, et si le contrat porte sur des activités ferroviaires)

Moyens de publication

journal

site internet

Autre:

VI.4) Date d'envoi du présent avis:

Annexe A
Adresses supplémentaires et points de contact

I) Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus:

Nom officiel: Code d'identification national: *(s'il est connu)*
Adresse postale:
Ville: Code postal: Pays:
Point(s) de contact: Téléphone:
À l'attention de:
E-mail: Fax:
Adresse internet: *(URL)*

II) Adresse de l'autre autorité compétente pour le compte de laquelle l'autorité compétente agit:

Nom officiel Code d'identification national (si elles sont connues):
Adresse postale:
Ville Code postal
Pays

----- (Utiliser cette annexe autant de fois que nécessaire) -----

Annexe B
Catégories de services visées à la section II: Objet du marché

Catégorie n^{o4}	Désignation
T-01	Services de transports ferroviaires
T-02	Services de transport maritime et par voie navigable
T-03	Services de transport par métro
T-04	Services de transport par tramway
T-05	Services de transport par autobus (urbain/régional)
T-06	Services de transport par autocar (longue distance)
T-07	Services de transport par trolleybus
T-08	Services de transport par système de rail léger
T-99	Autres services de transport

⁴ Catégories de services au sens du règlement no 1370/2007